





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-126**

**Séance publique du**

**20 avril 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150420- lmc160953-DE-1-1
Date de signature : 23/04/2015
Date de réception : jeudi 23 avril 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ACCORD-CADRE POUR L'ACHAT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES- SIGNATURE DE  
L'ACCORD-CADRE**

Le 20 avril 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/04/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Danièle BRUNET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Irène MALAUZAT à Madame Odile BONTHOUX, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire :

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 AVRIL 2015

**Nomenclature : 1.7**  
Actes spéciaux et divers

**RAPPORTEUR** : Monsieur Maurice CHAZEAU

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : ACCORD-CADRE POUR L'ACHAT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES-  
SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le présent rapport porte sur un accord-cadre ayant pour objet l'achat de matériels informatiques. Il s'agit du renouvellement d'un précédent contrat parvenu à échéance le 31 décembre 2014.

Cet accord-cadre a été passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert et a été décomposé en trois lots avec des seuils minimum et maximum par période:

Lot	Désignation	Seuil minimum € HT par période	Seuil maximum € HT par période
1	Micro-ordinateurs fixes de type « PC »	<b>103 125</b>	<b>300 000</b>
2	Micro-ordinateurs fixes de type station de travail	<b>26 250</b>	<b>55 000</b>
3	Micro-ordinateurs portables	<b>17 300</b>	<b>80 000</b>

Pour chaque lot, l'accord-cadre sera conclu pour une période initiale courant à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2015. Il pourra être reconduit trois fois une année de manière expresse, sans pouvoir excéder le 31 décembre 2018.

La conclusion des marchés subséquents passés sur le fondement de cet accord-cadre interviendra lors de la survenance du besoin. La durée de chaque marché subséquent sera fixée lors de chaque remise en concurrence.

Le règlement de consultation prévoyait la conclusion d'un accord-cadre avec trois sociétés maximum par lot (sous réserve d'un nombre d'offres suffisant).

Les critères retenus pour le jugement des offres étaient :

Libellé	%
Prix	55
Valeur technique	45

Un avis d'appel public à la concurrence n°2014-49 a été adressé à la presse le 29/10/2014. Les publications ont eu lieu aux dates suivantes :

- BOAMP.....le 29/10/2014
- JOUE.....le 29/10/2014
- Sites Mairie.....le 24/10/2014
- Plate-forme ACHAT PUBLIC.....le 24/10/2014

Les DCE ont été mis en ligne sur le site ACHATPUBLIC.COM le 24/10/2014.

La date limite de réception des plis a été fixée au **8 décembre 2014 12 H 00** et six plis ont été déposés dans les délais impartis.

Au terme de la procédure, les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis en séance le 25 mars 2015, ont décidé de retenir les offres suivantes, classées en première position après analyse:

Lot	Désignation	Attributaires
1	Micro-ordinateurs fixes de type « PC »	<b>QUADRIA COM 6 COMPUTACENTER</b>
2	Micro-ordinateurs fixes de type station de travail	<b>QUADRIA COM 6 LAFI</b>
3	Micro-ordinateurs portables	<b>COM 6 LAFI MEDIACOM</b>

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer l'accord-cadre portant sur l'achat de matériels informatiques, et ses éventuelles

reconductions, avec les sociétés et pour les montants minimum et maximum indiqués ci-dessus.

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer l'ensemble des marchés subséquents qui seront passés sur la base du présent accord-cadre.

DL.2015-126 - ACCORD-CADRE POUR L'ACHAT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES-  
SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)